

ATTESTATION DES HERITIERS

Nous, héritiers de (civilité,nom prénom du défunt).....

Décédé leà.....

Désignés ci-dessous (nom, prénom, lien de parenté, adresse) :

-
-
-
-
-
-
-
-

Certifions que :

- (civilité,nom prénom du **porteur**).....
porteur de ce document, est autorisé à percevoir pour notre compte les sommes figurant sur le compte du défunt et/ou à clôturer ces derniers
- Qu'il n'existe pas de testament ni d'autres héritiers du défunt,
- Qu'il n'existe pas de contrat de mariage,
- Qu'il n'y a ni procès, ni contestation en cours concernant la qualité d'héritier ou la composition de la succession,
- Que la succession ne comporte aucun bien immobilier*,

*Barrer dans le cas contraire. Cette mention est obligatoire quand l'attestation a pour but d'obtenir la clôture des comptes du défunt et le versement des sommes détenues.

Fait àle.....

Signature du porteur :

Signature des héritiers :